



Chers Roséens,

Depuis la parution du dernier Petit Messager, nous avons dû subir des bouleversements à la fois climatiques et géopolitiques. Ces bouleversements entraînent une forte inflation qui a des répercussions sur notre vie quotidienne et qui nous obligent à faire évoluer nos comportements.

En ce qui concerne les finances de la commune, nous avons déjà pris des mesures pour assurer

l'équilibre budgétaire qui est imposé aux collectivités territoriales pour contenir les dépenses de fonctionnement sans dégrader les services à la population et sans réduire nos capacités d'investissements.

Nous avons mis en œuvre des solutions pour une meilleure régulation de la température dans les bâtiments publics par des travaux d'isolation dans les bâtiments de la mairie, de l'école et de la cantine et par une extinction nocturne plus longue de l'éclairage public. Nous nous engageons résolument dans la sobriété énergétique pour limiter l'augmentation de notre facture d'électricité et de fuel.

En effet, l'année 2022, avec sa forte sécheresse, nous a rappelé l'urgence climatique. **Afin d'anticiper un risque de sécheresse sévère en 2023, le préfet des Yvelines a décidé de placer l'ensemble du département en situation de vigilance et demande à l'ensemble des usagers d'adapter leurs pratiques pour un usage mesuré de l'eau** (voir page 3).

Concernant les projets de rénovation des bâtiments communaux, les travaux de l'école, de la mairie et de la cantine sont en phase d'être terminés. De plus, les enfants et les plus grands devraient apprécier la nouvelle salle d'activité située sous la mairie. Quant à la cour de l'école dont la dégradation a été amplifiée par les travaux, elle va être refaite dès cet été.

Nous projetons également d'installer de nouveaux jeux destinés aux enfants sur le parc Louis Huret ainsi qu'un boulodrome. Ces deux réalisations devraient être mises en œuvre dès cette année.

Enfin, notre traditionnelle fête de la Saint-Jean aura lieu le samedi 17 juin. Les personnes qui seraient intéressées à participer à la préparation de cette manifestation sont les bienvenues et nous les remercions à l'avance de bien vouloir se manifester auprès de la mairie.

Par ces belles journées de printemps, le soleil fait le plus grand bien au moral. Chacun aura plaisir à sortir, profiter des nombreux chemins ruraux qui sillonnent notre commune, jardiner afin d'agrémenter les abords de sa propriété, etc.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un printemps ensoleillé et de très belles vacances d'été à venir.



Le maire,
Bruno Marmin



La vie communale de notre village

Soirée Beaujolais nouveau



Le vendredi 25 novembre, c'était la soirée du Beaujolais nouveau. Un moment de rencontre et de gaieté autour d'un magnifique buffet composé de charcuterie, fromage et desserts. Une belle soirée dans la bonne humeur.



Célébrations de Noël

Le colis de Noël traditionnel composé de produits locaux a été distribué à nos aînés à cette occasion.

Quant aux enfants, leur fête de Noël a eu lieu le samedi 10 décembre aux étangs de Manon avec les traditionnelles animations, conte et cadeaux pour le bonheur des petits et des plus grands.

À VENIR

- 8 mai : commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale
- 27 mai : repas des aînés (+ de 70 ans)
- 17 juin : fête de la Saint-Jean

Cérémonie des vœux

Nous étions nombreux en cet après-midi du dimanche 15 janvier à nous réunir à la mairie de Villette pour accueillir la nouvelle année en présence des maires de Rosay et de Villette ainsi que de celle de plusieurs maires des communes environnantes et autres personnalités. Un moment chaleureux autour d'une délicieuse galette.

Goûter de la chandeleur

Certains parmi nos aînés ont participé à la traditionnelle dégustation de crêpes, le 9 février, pour célébrer la fête de la Chandeleur. Un moment de convivialité chaudement apprécié par les personnes présentes.

Visite des sénateurs



Le lundi 20 mars, nous avons eu l'honneur de recevoir, à Rosay, M. Gérard Larcher, Président du Sénat et M^{me} Sophie Primas, Sénatrice des Yvelines. Lors de cette visite, nous avons pu aborder certains sujets qui préoccupent les habitants de notre région et qui demandent à être améliorés.

Ouverture de la MAISON DES SERVICES PUBLICS à Septeuil le 20 mars 2023

À la suite de la fermeture du bureau de poste, nous pouvons à nouveau envoyer notre courrier et colis depuis la Maison des Services publics située dans les mêmes locaux que l'ancien bureau de poste, rue Maurice Cléret.

Dans un premier temps, ce sont principalement les services postaux qui y sont proposés. Seuls les services financiers de la Banque postale ne sont pas assurés



Chasse aux œufs de Pâques pour les enfants

Le matin du dimanche de Pâques, la traditionnelle course aux œufs a bien eu lieu sur le parc Louis Huret pour la joie des enfants ainsi que celle des parents.

Voirie

La rue des Prés et une partie de la rue du Moulin Neuf étant classées « Route du Pays Houdanais » (RPH), ont vu leur couche de roulement rénovée par la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH) en fin d'année 2022.

Travaux bâtiments

Le niveau d'isolation de la cantine a été amélioré afin de faire des économies de chauffage tout en optimisant le confort des enfants.

L'aménagement du sous-sol de la mairie est enfin terminé. Nous disposons maintenant d'une salle d'activités qui sera utilisée principalement par les enfants de l'école mais également par la mairie pour les différentes animations et activités. Cette salle spacieuse et confortable sera, nous en sommes persuadés, appréciée de tous.

sur place. De plus, un ordinateur permettant la réalisation de CV ou de recherches sur Internet a été installé.

Cette nouvelle Maison des services publics dont le projet a été porté par la CCPH est, pour le moment, **ouverte 3 demi-journées par semaine : le lundi et le mercredi de 9h à 12h ainsi que le vendredi de 14h à 17h.**

Pour rappel, l'agence postale de Vert est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 11h45.



Santé

Offrir un égal accès aux soins à tous les Franciliens fait partie des objectifs de la Région Île de France qui a lancé, depuis le 1^{er} février 2023, «**Île-de-France mutuelle santé**», la complémentaire santé en partenariat avec les groupes Axa, Harmonie Mutuelle et La Mutuelle Familiale.

Des tarifs jusqu'à 20 % plus accessibles qu'un contrat classique pour :

- Alléger le poids des dépenses de santé dans le budget des familles,
- Limiter au maximum le renoncement aux soins,
- Renforcer l'accès à la santé des Franciliens.

La souscription à l'offre Île-de-France mutuelle santé se fait sans conditions de ressources. Elle est donc ouverte à tous.

Pour tout renseignement sur Île-de-France Mutuelle Santé

**N° vert (gratuit) :
0800 730 641**



Chenilles processionnaires

On les rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elles vivent dans des nids accrochés aux arbres et se déplacent en groupe. Leurs poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.

Sécheresse

Le département des Yvelines entre en situation de vigilance pour les usages de l'eau

L'automne 2022 et l'hiver 2022/2023 ont été plus secs que les normales. Par conséquent, les nappes phréatiques ne se sont pas rechargées et leur niveau a atteint le seuil de vigilance sécheresse. Au regard de ces éléments et afin d'anticiper un risque de sécheresse sévère, le préfet des Yvelines a décidé de placer l'ensemble du département des Yvelines en situation de vigilance depuis le 15 mars 2023 et demande à l'ensemble des usagers d'adapter leurs pratiques pour un usage parcimonieux de l'eau.

Sécheresse : quelques bons réflexes pour économiser l'eau. Chacun de nous, en modifiant ses gestes d'habitudes quotidiennes, peut réduire sa consommation d'eau de 30 %.

Exemples :

Je répare mes robinets et ma chasse d'eau : un robinet qui goutte, c'est 100l d'eau perdus chaque jour et une chasse d'eau, c'est 1 000l d'eau perdus chaque jour. Les fuites peuvent représenter 20 % de la consommation d'un foyer.

J'équipe les toilettes d'un mécanisme de chasse d'eau économique : au lieu de 10l, j'utilise seulement 3 à 6 l d'eau.

Je ferme le robinet pendant le nettoyage des mains, le brossage des dents, le rasage...

Je prends des douches : je consomme ainsi 50l d'eau au lieu de 150l pour un bain.

Je lave la vaisselle en machine : j'utilise ainsi 15 à 19l d'eau au lieu de 30 à 80l à la main.

Je réutilise l'eau de nettoyage des légumes pour arroser mes plantes.

J'arrose le soir : ce qui réduit les pertes dues à l'évaporation de 5 à 10 %.

Je bine pour aérer la terre : ce qui équivaut à deux arrosages.

Je collecte l'eau de pluie à la descente des gouttières à l'aide de bidons : je m'en sers pour l'arrosage des fleurs et des pelouses ou pour laver la voiture, j'économise ainsi de l'eau potable.



Quels sont les risques pour la santé ?

- De fortes réactions allergiques au niveau des yeux ;
- Des rougeurs et des démangeaisons sur la peau ;
- Des difficultés respiratoires

Comment se protéger ?

- Éviter de se promener sous les arbres porteurs de nids ;
- Porter des vêtements longs ;

- Éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade ;
- En cas de doute, prendre une douche et changer de vêtements ;
- Laver les fruits et les légumes de son jardin ;
- Éviter de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.

En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, consulter un médecin.

Le parc Louis Huret



Ce parc n'a pas toujours eu l'aspect qu'il a aujourd'hui. Jusqu'au début du XX^e siècle, il était beaucoup plus boisé et était considéré comme le pré communal, c'est-à-dire que les paysans pouvaient y venir faire paître leur bétail. Il était alors un véritable lieu d'échanges entre les habitants.

Louis HURET, ancien maire de Rosay a eu l'excellente idée d'aménager ce pré pour en faire un lieu de détente pour tous les habitants de la commune et a ainsi donné son nom à l'ancien pré

communal : « parc Louis Huret ». Depuis, il est assurément le centre de Rosay : c'est le lieu de rencontres des randonneurs avant le départ de leur parcours, celui des parents accompagnés de leurs enfants, des séniors qui profitent du soleil tout en bavardant, des jeunes pour une partie de football et enfin celui de nos animations traditionnelles comme la Fête de la Saint-Jean.

INFORMATIONS PRATIQUES

LE PASS+ qu'est-ce que c'est ?

Destiné aux Yvelinois dès leur entrée en 6^e jusqu'à leur majorité (ou jusqu'à 21 ans sous conditions) afin de favoriser la pratique sportive et culturelle de tous les jeunes Yvelinois. **Montant de l'aide : 80€ par an**

Faire la demande de l'aide sur le site www.passplus.fr
Ouverture du dispositif : tous les ans à compter du 1^{er} juin.

CHÈQUE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Aide pouvant atteindre 10 000€ pour les TPE-PME franciliennes de moins de 20 salariés pour les aider à faire face à la crise énergétique : financement investissements basse consommation, isolation, etc. Des mesures spécifiques existent pour les boulangers.

www.iledefrance.fr/cheque-efficacite-energetique

REVENU JEUNES ACTIFS (RJA)

Afin d'aider les jeunes Franciliens touchés par la précarité, la Région Île-de-France propose aux 18-25 ans sans emploi, un « **revenu jeunes actifs** » (RJA) de l'ordre de 4 000 à 5 000€ environ sur une durée de 6 mois.

Conditions : suivre une formation gratuite pendant 6 mois dans un des secteurs d'activité dits « en tension » en Île-de-France (bâtiment-travaux publics, sécurité, sanitaire-social, agriculture, hôtellerie-restauration-tourisme, cadre de vie-propreté, numérique, communication et transport-logistique).

www.iledefrance.fr/revenu-jeunes-actifs

CONSEIL MUNICIPAL

Le maire : M. Bruno MARMIN – **Les adjoints et conseiller délégué** : M. Vincent PFLIEGER, M^{me} Michèle LEE, M. Christophe PERREL, M. Philippe BOUTHOREL
Les conseillers : M. Jean-Pierre BILARD, M^{me} Alexandra BOY, M^{me} Nordlinde DENIS, M. Frédéric FERRY, M. Frédéric FERON, M^{me} Françoise MOUSSET

Jours et horaires d'ouverture au public de la Mairie : • **Mardi : 14 à 16 h**
• **Judi : 10 à 12 h**
• **Samedi : de 9 h à 11 h** (permanence des élus)

Tél. **01 34 76 31 05** - mairie.rosay@wanadoo.fr

Vous pouvez également être reçu(e) par un membre de la municipalité sur rendez-vous.

Journal d'informations municipales édité par la mairie de Rosay - 49, boulevard de l'Europe 78790 Rosay
Directeur de la publication : Bruno Marmin - Comité de rédaction : Bruno Marmin, Vincent Pflieger, Michèle Lee
Photos : © Rosay - © A2G Com - © Anne-Gabrielle Gatto - © Divers - AdobeStock.com
Dépôt légal : Avril 2023 - Tirage : 250 exemplaires - Création, conception, réalisation : agence A2G Com

Imprimé sur du papier FSC dans une imprimerie certifiée Imprim'Vert.

CARNET

Naissances

Eliote DUBOS MONTEIL	7/2/2023
Mona FILIOLEATA	12/2/2023

Décès

M. Cyril LAMEZEC	18/2/2023
------------------	-----------

L'application mobile « Pays Houdanais Infos »

Tout le Pays Houdanais dans votre poche !

Un petit assistant de poche qui permet d'avoir accès aux informations et à l'actualité de votre intercommunalité et de ses 36 communes.

Cette nouvelle application remplace l'ancien Livret d'accueil et complète le site internet de la CCPH.

Quand aura lieu la prochaine collecte des déchets ? Comment inscrire mon enfant aux accueils de loisirs ? Vérifier les horaires de la piscine, jeter un œil sur l'actu du moment, préparer mon weekend avec l'agenda des événements...

Ça n'a jamais été aussi facile !

L'application de l'intercommunalité est accessible gratuitement sur les plateformes de téléchargement iOS et Android.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Rentrée 2023 : élémentaire (nouveaux arrivants) et maternelle (enfants nés en 2020 pour la première inscription en maternelle)
Pour inscrire votre enfant à l'école, veuillez-vous adresser à la **mairie aux heures d'ouverture afin de remplir une fiche avant de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école** concernée.

Pièces nécessaires :

- livret de famille,
- carnet de santé (vaccins),
- justificatif de domicile.

Les inscriptions pour les services de garderie, de cantine et de transport scolaire sont à effectuer auprès du SIVOS :

Tél. : 07 78 78 33 59 le lundi matin
Mail : sivos-villette@orange.fr